

3^{ème} Grand Prix de SOLOGNE

Samedi 8 et Dimanche 9 Septembre 2018

FORMULE DE JEU : 36 trous stroke-play - un tour par jour - vendredi 7 septembre 2018 : entraînement gratuit sur réservation.

EPREUVE "NON-FUMEUR" : Il est interdit aux joueurs de fumer (y compris la cigarette électronique). Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

PARTICIPATION : Epreuve ouverte aux amateurs licenciés dont l'index est inférieur ou égal à 18,4.

CHAMP DES JOUEURS : LIMITE à 84 joueurs dont 18 dames. Les candidats seront retenus en priorité selon les critères figurant au Vadémécum sportif 2018. Le déficit d'inscrits dans l'une ou l'autre des séries pourra être reporté sur l'autre.

INSCRIPTIONS : Par écrit, accompagnées du droit d'engagement libellé à l'ordre de l'AS Golf Club de Sologne, avant le 25 août 2018. Licence, certificat médical à jour et droit fédéral, enregistrés à la FFG avant le grand prix.

La liste des joueurs retenus sera publiée le 27 août 2017. Si le champ de joueurs est incomplet, le club le complétera en ajoutant les joueurs s'inscrivant après le 25 août 2018.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve au plus tard le mercredi 5 septembre à minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date est redevable du droit d'engagement, sauf en cas de force majeure.

DROIT D'ENGAGEMENT :

	Membres	Extérieurs
Adultes	20 €	70 €
Jeune -25ans (nés entre 1992 et 1998)	20 €	35 €
Jeune -18ans (nés en 1999 et après)	15 €	15 €

TIRAGE DES DEPARTS : 1^{er} tour, ordre des index (diffusion le jeudi 6 septembre avant 12h) – 2^{ème} tour, ordre inverse des résultats.

DEPARTAGE : En cas d'égalité pour le 1^{er} brut, le départage se fera en play-off sur le 9^{ème} trou, immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Si l'égalité subsiste, le départage se fera à nouveau sur le 9^{ème} trou.

REMISE DES PRIX : Le dimanche 9 septembre 2018 - 3 premiers Brut Homme et 3 premiers Brut Femme, 1^{er} Brut Jeune. En cas d'absence injustifiée à la remise des prix, et non validée par le Comité, le prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

COMITE DE L'EPREUVE :

Arbitre (désigné par la Ligue) – OEC : Alain Walet et Pierre Touzet

Les informations ci-dessus sont extraites du règlement officiel, qui seul fait foi. Susceptible de modifications sans préavis, il est consultable sur le site de la FFG.